



Syndic et copropriétaires travaux sur les parties communes

Par **alcou**, le **19/01/2008** à **09:13**

Je suis syndic bénévole d'une petite copropriété.

Les copropriétaires ont-ils le droit d'exécuter des travaux eux-mêmes sur les parties communes, après autorisation, de l'Assemblée Générale? Et **quels sont les risques du syndic en cas d'accident?**

merci!